

Recommandée avec AR

Nissan France
Service Relations Clients

76 rue des Hautes Pâtures
92737 NANTERRE Cedex

Le Plessis Tréville, le 21 septembre 2009

Madame, Monsieur,

Après avoir profité pendant presque 3 ans d'un 350Z acheté neuf en 2006, j'ai fait l'acquisition d'un 370Z en août 2009.

Si ce magnifique véhicule me donne beaucoup de plaisirs, je me permets quand même de vous écrire, afin de vous signaler certains problèmes et plus grave une information erronée donnée par Nissan France, qui pourrait être assimilée à de la publicité mensongère.

1. Alors que la fonction « Condamnation automatique des portes en roulant » est disponible d'origine sur ce véhicule aux Etats-Unis, pourquoi cette fonction n'est pas disponible sur les véhicules vendus en France.

Cette fonction apporte quand même une plus grande sécurité pour les occupants et permet d'éviter les risques de Car-jacking, surtout pour ce genre de véhicule.
De plus, cette fonction est disponible sur la quasi-totalité de la production automobile

Du fait que cette fonction a été développée pour le 370Z, pourquoi n'est-elle pas accessible chez nous ? Peut-on l'activer via un paramétrage sur le véhicule ?
Mon concessionnaire vous a interrogé là-dessus... nous attendons toujours la réponse.

2. Comme l'ensemble des 370Z livrés, j'ai pu constater des difficultés à ouvrir le coffre. En effet, quand on le déverrouille l'ouverture est impossible car il reste accroché au 1^{er} cran de sécurité. Il faut soit appuyer de multiples fois sur la commande ou appuyer tout en levant le coffre ; pas très pratique.

Encore une fois, la solution existe mais Nissan ne l'applique pas. En furetant sur les sites US des propriétaires de 370Z, j'ai pu constater que ce problème concernait tous les 370Z depuis janvier 2009 et que Nissan avait trouvé une solution avec des poussoirs plus hauts qui permettent « d'éjecter » le coffre.

J'ai donc donné à mon concessionnaire la référence de ces nouveaux poussoirs. Il a fait remonter l'information à Nissan France, au courant de rien. Il a commandé et changer donc les poussoirs.

.../...

.../...

Ceci dit, à mon sens le problème n'est que partiellement réglé car comme je l'ai dit plus haut maintenant le coffre est littéralement éjecté car les poussoirs sont trop hauts. Plus embêtant, le coffre est maintenant beaucoup plus dur à fermer, il faut vraiment le claquer.

3. Il est noté dans la notice qu'il est possible de fermer automatiquement les vitres restées ouvertes en fermant le véhicule avec la télécommande. Ni moi, ni les autres propriétaires que je connais n'ont réussi à activer cette fonction....
4. Enfin, nous arrivons au problème le plus délicat et pour lequel je considère, comme d'autres propriétaires de 370Z, que Nissan France doit trouver une solution.

Quand j'étais propriétaire du 350Z, je regrettais qu'il manque un équipement de sécurité indispensable pour moi : le « Tyre Pressure Monitoring System » (TPMS), c'est-à-dire dans la langue de Molière : Système contrôlant et surveillant la pression des pneumatiques. D'ailleurs, je ne suis pas seul à penser cela, puisque Renault (membre de l'Alliance) a été un précurseur pour cet organe de sécurité et qu'il en équipe tous ses véhicules. Cet équipement devrait d'ailleurs être obligatoire en 2012 en Europe. Je regrettais d'autant plus l'absence de cet équipement, qu'il équipait les 350Z outre-Atlantique.

Or, quand le 370Z a été annoncé en France, sur le site officiel créé par Nissan à cette occasion www.nissan-370Z.com/loca/fr_FR, on a pu lire à la rubrique « Système d'accès » :

Contrôle de la pression des pneus !!!

Cette information est d'ailleurs toujours accessible, et si d'aventure elle disparaissait maintenant, je dispose de copies d'écran.

Donc Nissan France a clairement mis en avant que le 370Z livré en France serait équipé du TPMS. Ce qui n'avait rien d'étonnant, vu qu'il équipe une fois de plus les véhicules d'outre-Atlantique, et que cet équipement va prochainement devenir obligatoire.

J'ai donc fait l'acquisition de ce véhicule pensant disposer du TPMS, d'autant plus que quand j'ai commandé mon 370Z, les documentations commerciales n'étaient pas disponibles. Or, j'ai pu malheureusement constater depuis que le TPMS n'équipait pas mon véhicule et qu'il n'apparaît pas sur la documentation commerciale, alors que Nissan France se vante d'offrir cet équipement.

.../...

.../...

En conséquence, je considère que j'ai été induit en erreur avant de passer commande et que Nissan France a fait une fausse annonce.

Mais pour l'instant je ne veux pas aller plus loin dans les termes employés.

Sachant qu'un système TPMS, c'est un capteur dans chaque roue et une électronique d'analyse et d'affichage, je pense que Nissan France peut corriger cela.

C'est sûr que les véhicules livrés doivent être équipés de valves spécifiques, mais il serait surprenant que l'électronique n'existe pas à bord, et qu'il ne suffit de l'activer.

Je demande donc que réparation soit faite. Que mon véhicule soit équipé des valves nécessaires et que l'information soit disponible.

Faute de quoi, je me réserve le droit de requalifier cette fausse annonce faite par Nissan France et d'entreprendre toutes les démarches juridiques et commerciales nécessaires.

Pour l'instant ce manquement ne circule qu'au sein de la communauté des Zistes, tâchons qu'il le reste.

Dans l'attente de vos commentaires et solutions,

Je vous prie de croire en l'expression de mes sincères salutations.

R. TALATIZI